

# LE MESSAGER

Organe mensuel des Ouvriers et des Eglises de l'Union latine

Publié par le Comité de l'Union

Pr la France, adresser correspondance et mandat à M. L.-P. Tièche, rue Nicolas Roret 1, Paris.

Administration : GLAND (Suisse)  
Abonnement : 2 fr. par an pour tous pays

## UNION LATINE

Le comité de l'Union Latine s'est réuni à Gland du 16 au 24 mars, conjointement avec le comité de la Conférence du Léman et les membres de la vérification des comptes.

Les rapports et comptes de chaque ouvrier ont été examinés séparément. Les recettes et dépenses de chaque champ se présentent comme suit :

	Recettes (dîmes nettes)	Dépenses
Conf. du Léman . . . . .	71,659.32	64,211.08
Conf. française (Midi) . . . . .	26,798.45	30,310.75
District Paris . . . . .	14,195.25	9,082.35
Nord France . . . . .	9,262.05	7,017.70
Espagne . . . . .	9,897.10	56,377.76
Italie . . . . .	2,864.45	21,901.90
Portugal . . . . .	3,770.85	15,310.10
Algérie . . . . .	8,256.75	15,528.20
Union Latine . . . . .	26,305.57	21,162.60
	<hr/>	<hr/>
	173,009.79	240,902.44
Déficit total	67,892.65	
	<hr/>	<hr/>
	240,902.44	240,902.44

Ce déficit de fr. 67892.65 représente ce qui devra nous être alloué par la Conférence Générale pour pouvoir faire balancer nos comptes de 1918.

Par contre les dons pour les Missions que nous avons reçus et versés à la Conférence Générale, s'élèvent à fr. 58901.08, de sorte que si nous avons gardé toutes nos recettes, le déficit réel ne serait plus que de fr. 8991.57.

Voici quelques-unes des décisions prises par le comité et qui intéresseront nos frères en général :

Les frères Oscar Meyer, Vital Monnier, H.

Evard, Louis Augsbourger, E. Fawer sont mis à la disposition de L'Union Latine pour travailler en France ; et les frères M. Raspal et F. Lavanchy pour l'Algérie. Le frère A. Mathy qui vient d'être démobilisé sera invité à travailler à Alais (Gard) et le frère Jean Walther dans le pays de Montbéliard, tandis que le frère L. Bénézet sera invité à faire de Marseille son champ d'activité.

### Organisation en France :

« Considérant la résolution votée à Nîmes au sujet de la réunion des trois organisations existant en France ;

vu les modifications survenues dans la situation et l'augmentation du nombre des ouvriers qui en résultera pour ce pays ;

nous recommandons :

1<sup>o</sup> que la France soit partagée en deux champs, délimités par une ligne droite allant de Genève à La Rochelle ;

2<sup>o</sup> que le champ situé au Nord de cette ligne prenne le nom de Conférence des Eglises adventistes du 7<sup>me</sup> jour du Nord de la France ;

3<sup>o</sup> que le champ situé au Sud de cette ligne prenne le nom de Conférence des Eglises adventistes du 7<sup>me</sup> jour du Sud de la France ;

4<sup>o</sup> que le frère A. Vaucher soit nommé comme président de la Conférence du Nord ;

5<sup>o</sup> que le frère J. C. Guenin soit nommé comme président de la Conférence du Sud. »

*Ecole ; imprimerie ; « Signes des Temps ».*

Conformément à un vœux exprimé par le comité de France, le siège du journal (*Signes des Temps*) est transféré en France.

Les *Signes* paraîtront deux fois par mois dès que les circonstances le permettront.

Ses rédacteurs devront lui donner une couleur plus confessionnelle.

Le comité de rédaction sera ainsi composé : A. Vaucher, J. C. Guenin, M. Tièche, J. Rey.

Le *Messenger* est transféré en France avec les *Signes*, afin d'être sous la main des membres dirigeants de l'Union.

Une société d'édition sera fondée à Paris sous le nom : *Société d'édition des Signes des Temps*. Elle sera formée comme suit : L. P. Tièche, A. Vaucher, J. Robert, J. C. Guenin, F. Delahaye, J. Roustain, J. P. Badaut.

Une commission est chargée de chercher un emplacement pour une école et une imprimerie aux environs de Paris ou dans d'autres régions de la France, et d'étudier les moyens de faire face aux dépenses que cela entraînera : L. P. Tièche, A. Vaucher, J. C. Guenin, F. Delahaye, A. Roth.

En attendant qu'une école régulière et permanente puisse de nouveau être rétablie, il a été décidé d'organiser un cours biblique de plusieurs mois en faveur des jeunes gens sérieux et consacrés qui désirent se préparer à entrer dans l'œuvre. Ce cours se fera en relation avec une série de conférences, ce qui permettra aux élèves d'en profiter et de prendre une part active dans le travail missionnaire. Ils pourront ainsi joindre la pratique à la théorie, ce qui sera certainement d'un grand avantage à leur développement. Le comité a voté que ce premier cours se tienne à Nîmes et soit placé sous la direction des frères J. C. Guenin et Maurice Tièche. D'autres frères seront appelés à prêter leur concours pour l'enseignement. Nous faisons appel dès maintenant à ceux de nos jeunes gens qui désirent consacrer leur vie à la cause de Dieu et les prions d'entrer en relation le plus vite possible avec le président de leur Conférence.

Les résultats de la guerre nous ont amenés à prendre contact avec l'œuvre en Alsace-Lorraine et la résolution suivante a été votée :

« En réponse au désir exprimé par les églises d'Alsace, nous décidons d'organiser ce champ en Conférence, rattachée à notre Union.

Frère Tièche est chargé de visiter ces églises aussitôt que possible. »

En ce qui concerne les assemblées générales annuelles, aucune décision n'a été prise ; nos frères d'Amérique qui désirent visiter notre Union cette année nous ayant priés de ne fixer aucune date avant d'avoir reçu de leur part des renseignements précis au sujet de leur voyage en Europe. Espérons qu'ils pourront venir bientôt et que cette visite marquera le point de départ d'une expérience nouvelle dans la vie spirituelle de nos églises et d'une activité plus grande et plus fructueuse dans toute l'étendue de notre immense champ missionnaire.

L. P. TIÈCHE

## Un message de réforme

### *Traitement des malades*

I. Pourquoi y a-t-il tant de maladies dans le monde aujourd'hui ?

« La maladie ne vient jamais sans cause. En méconnaissant les lois de la santé, on prépare la voie à la maladie et on l'invite à entrer chez soi. Beaucoup de personnes souffrent des conséquences de la transgression de leurs parents. Bien que les enfants ne soient pas responsables des actes des parents, il est néanmoins de leur devoir de reconnaître leurs transgressions. Ils devraient, en se conformant aux lois de la santé, éviter les mauvaises habitudes des parents et se placer dans de meilleures conditions qu'eux.

Cependant le plus grand nombre souffrent par leur propre faute. Le monde méconnaît les principes de la santé dans le manger, le boire, le vêtement et le travail. Ces transgressions des lois de la nature amènent un sûr résultat ; mais que la maladie survienne, au lieu d'attribuer leurs souffrances à la cause véritable, bien des personnes murmurent contre Dieu à cause de leurs afflictions. Dieu n'est pourtant pas responsable des souffrances qui résultent du mépris des lois de la nature. » *Ministry of Healing*, p. 234.

2. Lorsque la maladie s'empare d'un individu, quelle est la première chose à faire ?

La première chose à faire est de reconnaître le caractère véritable de la maladie et de travailler avec soin à en éloigner les causes. Si le



travail harmonieux du système a perdu son équilibre par le surmenage, la suralimentation ou d'autres irrégularités, ne cherchez pas à vaincre la difficulté en ajoutant à l'organisme le fardeau de médecines toxiques. » *Id.*, p. 235.

### 3. Quel est souvent le meilleur remède ?

« L'intempérance dans le manger est souvent la cause de la maladie ; ce dont la nature a le plus besoin en pareil cas, c'est d'être délivrée du fardeau exagéré dont elle a été surchargée. Dans bien des cas de maladie, le meilleur remède est de se priver d'un repas ou deux, afin de donner aux organes digestifs surmenés l'occasion de se reposer. Une diète de fruits de quelques jours a souvent procuré un grand soulagement aux personnes travaillant de la tête. Une courte période d'abstinence complète, suivie d'une nourriture simple, prise avec modération, a souvent amené la guérison par l'effort de la nature elle-même. La sobriété pendant un mois ou deux convaincrat bien des malades que la voie du renoncement est le chemin de la santé. » *Id.*

### 4. Quel est le meilleur remède pour les personnes fatiguées et nerveuses ?

« Certaines personnes se rendent malades par le surmenage. Pour celles-là le repos, une vie exempte de soucis, une diète frugale, sont nécessaires au recouvrement de la santé. A celles qui ont l'esprit fatigué et nerveux à cause de leur assiduité au travail et de leur vie sédentaire, un séjour à la campagne où elles pourront mener une vie simple, libre de tout souci et se mettre en contact direct avec la nature, leur sera des plus profitables. Errer dans les champs et les bois, cueillir des fleurs, écouter le chant des oiseaux, leur aidera plus que tout autre chose à recouvrer la santé. »

### 5. Quelle est une des meilleures choses pour aider la nature à résister à la maladie ?

« Dans la santé comme dans la maladie, l'eau pure est une des meilleures bénédictions du ciel. Son usage judicieux favorise la santé. C'est le breuvage pourvu par Dieu pour éteindre la soif des animaux et des hommes. Buvez-en largement, cela supplée aux besoins du système et aide la nature à résister à la maladie. L'application d'eau extérieurement est un des moyens qui donnent le plus de satisfaction dans la régularisation de la circulation du sang tout en étant des plus simples. Un bain froid ou frais est un tonique excellent. Le bain chaud ouvre les pores et facilite

ainsi l'élimination des impuretés. Les bains chauds et les bains neutres calment les nerfs et régularisent la circulation. » *Id.*, p. 227.

### 6. En quoi tous devraient-ils devenir intelligents ?

« Il y a plusieurs manières d'appliquer l'eau pour soulager la douleur et enrayer la maladie. Tous devraient apprendre à connaître l'emploi de l'eau dans les simples traitements domestiques. Les mères surtout devraient savoir comment soigner leur famille, tant dans la santé que dans la maladie. » *Id.*

### 7. Quelle est encore une autre cause de maladie ?

« L'inaction est une cause féconde de maladie ; l'exercice active et régularise la circulation du sang, alors que dans l'inaction, celui-ci ne pouvant circuler librement, les changements, si nécessaires à la santé, ne peuvent pas s'y opérer. La peau même devient inactive, et les impuretés, — qui sont expulsées lorsque la circulation est favorisée par un exercice vigoureux, que la peau est maintenue dans de bonnes conditions, les poumons nourris d'air pur et abondant, — restent dans l'organisme. Cet état du système devient un double fardeau pour les organes excréteurs et favorise la maladie. » *Id.*, p. 238.

### 8. Les malades devraient-ils être tout à fait inactifs ?

« On ne devrait pas encourager ceux qui sont surmenés physiquement à abandonner tout travail manuel. Mais pour que le travail soit avantageux au malade, il doit être systématique et agréable. L'exercice en plein air est ce qu'il y a de meilleur et devrait être combiné de manière à fortifier, par l'usage, les organes affaiblis ; mais il faut que le cœur y soit. Le travail des mains ne devrait jamais dégénérer en simple corvée. »

### 9. Quelle est la pire chose pour la plupart des invalides ?

« L'inaction est le plus grand mal qui puisse atteindre la plupart des invalides. Un petit travail, dans une œuvre utile, exerce une heureuse influence sur le corps et l'esprit, sans les fatiguer. Le travail fortifie les muscles, améliore la circulation du sang et procure à l'invalidé la satisfaction de savoir qu'il n'est pas complètement inutile dans ce monde affairé. Peut-être ne pourra-t-il faire que très peu au début, mais il s'apercevra vite que ses forces augmentent et pourra d'autant mieux travailler. » *Id.*, p. 240.

10. Qu'est-ce qui aide beaucoup à surmonter la maladie ?

« La puissance de la volonté n'est pas appréciée autant qu'elle devrait l'être. Tenue en éveil et bien dirigée, elle communiquera de l'énergie au corps tout entier et servira d'une manière merveilleuse à conserver la santé. Exercée dans la bonne direction, la volonté contrôle l'imagination et devient un puissant facteur de résistance contre la maladie du corps et de l'esprit. En exerçant la puissance de la volonté et en se plaçant en relation directe avec la vie, les malades peuvent, dans une grande mesure, coopérer à leur guérison en joignant leurs propres efforts à ceux des médecins. Des milliers peuvent recouvrer la santé s'ils le veulent. Le Seigneur ne désire pas qu'ils soient malades. Il aimerait les voir bien portants et heureux. On devrait prendre la résolution d'être bien portant. Souvent les malades peuvent résister à la maladie simplement en refusant de s'abandonner à leurs indispositions et en demeurant actifs. Tout en s'élevant au-dessus de leurs peines et de leurs douleurs, qu'ils entreprennent un travail utile, en rapport avec leurs forces. Avec un travail bien compris, du soleil et de l'air pur en abondance, plus d'un malade émacié pourrait recouvrer force et santé. » *Id.*, p. 246.

11. Où les malades devraient-ils passer la plus grande partie de leur temps ?

« Rien n'est plus favorable au rétablissement des malades chroniques comme de vivre dans un site champêtre agréable. Là les plus faibles peuvent s'asseoir ou s'étendre au soleil ou à l'ombre des arbres. Ils n'ont alors qu'à ouvrir les yeux pour admirer les beaux feuillages. Le murmure de la brise leur communique une douce sensation de repos et de fraîcheur et leur esprit abattu renaît à la vie. Leurs forces épuisées se renouvellent : inconsciemment l'esprit devient plus calme et le pouls moins fiévreux et plus régulier. Les malades qui sentent leurs forces leur revenir font volontiers quelques pas parmi les fleurs, précieuses messagères de l'amour de Dieu à sa famille affligée d'ici-bas. » *Id.*, p. 264.

12. Dans quel genre de chambre les malades devraient-ils être placés ?

« Pour qu'un malade ait le plus de chances de guérison possible, il faut le placer dans une chambre spacieuse pouvant s'aérer facilement. On choisira, de préférence, la pièce de l'appar-

tement qui répondra le mieux à ces conditions. Bien des maisons ne possèdent pas de moyens de ventilation et il est difficile d'y pourvoir ; mais il ne faut rien négliger pour établir un courant d'air frais de jour et de nuit, dans la chambre du malade. Autant que possible, il faut y maintenir une température égale. Il est bon de consulter fréquemment le thermomètre. » *Id.*, p. 220.

13. Que faut-il observer par rapport à la diète ?

« Il ne faut pas laisser un malade s'affaiblir par suite d'une alimentation insuffisante, ni surcharger ses organes affaiblis. Il faut veiller à ce que la nourriture soit bien préparée et bien servie, mais un jugement sage doit en dicter la quantité et la qualité et l'adopter aux besoins du malade. C'est surtout pendant la convalescence, lorsque l'appétit est vorace, alors que les organes de la digestion ne sont pas encore assez forts, qu'il y a danger de leur nuire par des erreurs de régime. » *Id.*, p. 221.

14. Est-il bon qu'un malade reçoive beaucoup de visites ?

« C'est une charité mal comprise et une fausse courtoisie qui pousse à tant visiter les malades. Les malades gravement atteints ne devraient pas avoir de visites. L'excitation produite par la réception des visites fatigue le malade dans un temps où il a le plus grand besoin de tranquillité et de repos ininterrompu. S'il s'agit d'un convalescent ou d'un malade chronique, une visite lui procurera souvent du plaisir et du soulagement, mais ce but est souvent mieux atteint par un message de sympathie ou une petite attention, et l'on n'aura pas couru le danger de nuire au malade. » *Id.*, p. 222.

15. Lorsque l'esprit est affaibli, que doit faire le malade ?

« Souvent notre esprit s'obscurcit sous l'effet de la douleur. En de tels moments, ne cherchez pas à réfléchir. Vous savez que Jésus vous aime ; Il comprend votre faiblesse. Vous pouvez faire sa volonté en reposant simplement dans ses bras. » *Id.*, p. 251.

16. Qu'est-ce qui sera pour le malade, une force et une consolation ?

« Au lieu de chercher constamment de la sympathie, que les malades tâchent d'en témoigner. Déchargez-vous de votre propre fardeau de faiblesse, de tristesse et de douleur sur le Sauveur compatissant. Ouvrez votre cœur à son



amour et laissez-le se répandre sur les autres. Souvenez-vous que chacun a de dures épreuves à supporter, de fortes tentations auxquelles résister ; vous pouvez faire quelque chose pour alléger leurs fardeaux. Exprimez votre gratitude pour les bénédictions dont vous jouissez ; montrez que vous appréciez les attentions dont vous êtes l'objet. Conservez dans votre cœur les précieuses promesses de Dieu, afin de tirer de ce trésor des paroles de consolation et de force pour d'autres. Cela vous entourera d'une atmosphère vivifiante et encourageante. Que votre but soit d'être en bénédiction à ceux qui vous entourent et vous trouverez bien des occasions de vous rendre utile, tant aux membres de votre propre famille qu'à d'autres personnes. » *Id.*, p. 257.

EDITH M. GRAHAM

## Devoirs de l'heure actuelle

1. *Le Seigneur fait entendre sa parole et les messagères de bonnes nouvelles sont une grande armée.*

2. En vue de quoi avons-nous maintenant de grandes facilités ?

« Nous avons maintenant de grandes facilités pour répandre la vérité ; mais notre peuple n'est pas à la hauteur des privilèges qui lui sont accordés. Les églises ne voient pas leur devoir de sauver les âmes. Elles ne sentent pas leur devoir d'obtenir des souscriptions pour nos journaux. » *Testim. for the Church*, Vol. IV, p. 391.

3. Que peuvent faire plusieurs ?

« Il y en a plusieurs qui peuvent aider l'œuvre en vendant nos périodiques. Le Seigneur nous appelle tous à sauver les âmes qui se perdent. » *Id.*, Vol. IX, p. 63.

4. Tout ce qui peut être fait à cet égard a-t-il été fait ?

« Il n'a pas été fait le cinquième de ce qui aurait pu se faire par le moyen des publications pour répandre la vérité et donner au retentissement du message la force qu'il doit avoir. » *Id.*, Vol. II, p. 655.

5. Qu'est-ce que Satan s'efforce de faire ?

« Satan s'efforce de maintenir les enfants de Dieu dans l'inactivité et de les empêcher d'accomplir leur part dans la propagation du

message afin qu'au jour où ils seront pesés dans la balance, ils soient trouvés trop légers. » *Id.*, Vol. I, p. 260.

6. Quel est le travail le plus important ?

« S'il y a un travail plus important qu'un autre, c'est celui de répandre nos publications pour amener le public à sonder les Écritures. » *Id.*, Vol. IV, p. 390.

7. Quel est le caractère essentiel de la vraie foi ?

« Le caractère essentiel de la vraie foi, c'est d'accomplir chaque bonne chose au bon moment. » *Id.*, Vol. VI, p. 24.

N'est-ce pas la meilleure chose de répandre nos imprimés maintenant ?

8. Lorsque tous les membres de l'Eglise se seront mis au travail, qu'en résultera-t-il ?

« S'ils se mettent au travail, les découragés retrouveront leur zèle ; les faibles deviendront forts, les ignorants deviendront intelligents et tous seront rendus capables de présenter la vérité telle qu'elle est en Jésus.

Ils trouveront un soutien précieux en Celui qui a promis de sauver tous ceux qui viennent à Lui. » *Id.*, Vol. IX, p. 82.

(*Review and Herald*)

## Nos habits

Nos paroles, nos actions, et la manière de nous vêtir sont des témoins vivants qui disent si nous rassemblons avec Christ ou si nous dispersons.

Le chrétien ne devrait pas se rendre ridicule en s'habillant autrement que tout le monde, du moins quand le monde s'habille convenablement. Mais si, en faisant ce qu'il croit être son devoir, il se trouve démodé, il ne faut pas alors qu'il change sa mode pour faire comme le monde : il devrait au contraire montrer alors une noble indépendance et avoir le courage moral de faire ce qu'il sait être bien quand même le monde entier agirait différemment.

Si la mode du jour est de bon goût, commode et hygiénique, d'accord avec les directions de Dieu, l'adopter ne saurait porter

atteinte à nos rapports avec Dieu. Tout en suivant Jésus-Christ et se conformant à la Parole de Dieu, il faut que le chrétien évite les extrêmes.

Que nos sœurs portent des vêtements simples. . . qu'elles les fassent en étoffes bonnes, durables, qu'elles se vêtent d'une manière modeste et appropriée à leur âge, et que la question des habits ne remplisse pas leurs pensées

La mode a réussi à pénétrer profondément dans les rangs des Adventistes, et plus que toute autre invention de l'ennemi, peut-être, elle risque de nous séparer de Dieu.

M<sup>me</sup> E.-G. WHITE

---

### L'imposition des mains et l'onction d'huile

LE sujet de la guérison occupe une grande place dans les Ecritures. Les apôtres imposaient les mains aux malades et les oignaient d'huile au nom du Seigneur. La question se pose : Quelle était la cause de la guérison ? Était-ce l'huile, l'imposition des mains, ou une vertu qui se dégageait des apôtres ?

Qu'on se souvienne que Jésus lui-même ne put faire que peu de miracles dans son pays à cause de l'incrédulité des Juifs.

La foi serait donc le facteur principal de la guérison. Mais il faut s'entendre sur la valeur du mot foi. J'ai entendu, il y a bien des années, un malade qui allait trouver un guérisseur célèbre, dire : « J'ai la foi. » Et le malheureux revint sans être guéri. Il confondait son ardent désir d'être guéri avec la foi, ce qui n'est pas la même chose. La foi vient de ce qu'on entend et ce qu'on entend vient de la Parole de Dieu. La foi consiste donc à croire la Parole de Dieu. Hors de là tout est superstition. La guérison ne peut donc être obtenue que si on a foi aux promesses de Dieu, contenues dans la Bible.

La cérémonie de l'imposition des mains avait pour but de rappeler que seuls les envoyés de Dieu sont les canaux par lesquels il déverse ses bénédictions. Les magnétiseurs par qui sont-ils envoyés ? Leur piété, leur conduite irréprochable témoignent-elles qu'ils

sont les élus de Dieu ? Ils n'ont généralement pas cette prétention eux-mêmes. Mais ils connaissent quelques lois sur la suggestion et ils en profitent pour faire de faux miracles. Car, bien rares sont les cas de guérison véritable.

Mais Dieu a fixé des règles sages pour qu'il n'y ait pas d'abus. Après le départ des apôtres, ce furent les anciens qui furent chargés d'imposer les mains et d'oindre d'huile. Eux seuls étaient capables de connaître et d'appliquer ce que c'est que la foi. Ils pouvaient donner des instructions sur les conditions pour obtenir le pardon de Dieu.

L'huile était symbolique. Elle rappelait la grâce de Dieu, source de la guérison.

Un prédicateur de l'Évangile fit appeler un jour deux de ses collègues pour lui imposer les mains. A vues humaines la maladie paraissait incurable, mais le malade avait la foi. On lui imposa les mains et on lui fit l'onction d'huile. Il fut guéri. Peu de jours après il reprenait ses fonctions. Je peux certifier la chose : j'étais un de ceux qui lui imposèrent les mains.

F. BLANZAT.

---

### Comment Je suis passé des ténèbres à la connaissance de l'Évangile

NÉ dans la petite ville de A. en Belgique, et élevé par des parents qui firent tout leur possible pour me donner une instruction selon leurs moyens, je fis ma première communion avec conviction.

Dès ce moment, quoique bien jeune encore, je me lançai dans le monde et me livrai à tous ses plaisirs pendant de longues années.

Si, pendant cette période, on me vit à l'église, c'était par pure forme.

Cependant, je n'étais pas heureux dans cet état, et j'aurais voulu connaître quelque chose de mieux.

Après ma confirmation, je commençai à réfléchir et à juger tous les dogmes, formes et cérémonies de ma religion, et je conclus que tout n'était qu'un commerce et par conséquent une exploitation de la bêtise et de la crédulité humaine.

En 1895, j'entrai en relations avec une secte protestante et fus émerveillé tout d'abord par



la simplicité de son culte et partant de l'énorme différence entre cette religion et la mienne.

Je fréquentai ses membres quelque temps et je pris contact avec l'Évangile; mais je fus déçu de la manière autocrate et anti-biblique dont cette secte était gouvernée. Eph. 4: 11 et 12: « C'est Jésus qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints, en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ. »

À cette époque, je m'occupai un peu de politique et peu s'en fallut que je devinsse anarchiste.

En même temps, j'aurais voulu connaître la vérité et je la recherchais.

C'est à ce moment, en 1907, que Dieu réalisa en ma faveur une de ses promesses, renfermée dans l'évangile selon saint Matthieu, au chapitre 7, verset 7: « Demandez, et on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit; qui cherche trouve; et l'on ouvrira à celui qui frappe. »

Au commencement de cette année-là, je me rendis à des conférences sur les prophéties bibliques données à Bruxelles par un évangéliste, et après avoir eu avec lui bien des discussions sur ces sujets, je fus convaincu d'avoir la vérité si bien décrite par les saintes Écritures.

L'apôtre Pierre avait aussi fait la même expérience, car au cours de ses exhortations il nous dit dans sa deuxième épître, chapitre 1, verset 19 à 21: « Et nous tenons pour d'autant plus certaine la parole des prophètes, à laquelle vous faites bien de prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à luire et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. Avant tout sachez bien que *nulle prophétie de l'Écriture n'est affaire d'interprétation privée*. Car aucune prophétie n'est procédée de la volonté d'un homme, mais c'est poussé par l'Esprit saint que des hommes ont parlé de la part de Dieu. »

Quel privilège de comprendre le plan de Dieu à l'égard de notre planète, en étudiant les saintes Écritures et d'avoir pu accepter le salut par grâce en Jésus-Christ! Eph. 2: 5: C'est par grâce que vous êtes sauvés. » Et ensuite, d'obéir à la loi de Dieu et aux ordon-

nances de Jésus-Christ, non pour être sauvé, Rom. 3: 27 à 31: « Où est donc le sujet de se glorifier? Il est exclu. Par quelle loi? celle des œuvres? Non mais par la loi de la foi; car nous estimons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi, ou bien, Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs? N'est-il pas aussi le Dieu des gentils? Oui, il l'est aussi des gentils; puisqu'il y a un seul Dieu qui justifiera par la foi, les circoncis et au moyen de la foi également les incirconcis. Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Non certes! Au contraire, nous établissons la loi. »

J'étais réjoui d'avoir rencontré des chrétiens, dont l'organisation est tout à fait démocratique et biblique, qui observent les commandements de Dieu, qui gardent le témoignage de Jésus, Apoc. 12: 17, et qui annoncent à cette génération ce merveilleux Évangile, c'est-à-dire, cette bonne nouvelle, comme il doit l'être de notre temps d'après Apoc. 14: 6 à 13: « Après cela, je vis un autre ange, qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple. Il disait d'une voix forte: Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui fait le ciel, la terre, la mer et les sources d'eaux.

« Et un autre ange, un second, le suivit qui disait: Elle est tombée, elle est tombée Babylone la grande, qui a abreuvé toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité.

« Et un autre ange, un troisième, les suivit, disant d'une voix forte: Si quelqu'un adore la bête et son image, et qu'il en prenne la marque sur le front ou sur la main, il boira, lui aussi, du vin du courroux de Dieu, versé pur dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et le soufre, en présence des saints anges et en présence de l'Agneau. Et la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles. Ils n'ont de repos ni jour ni nuit, ceux qui adorent la bête et son image, et ceux qui prennent la marque de son nom.

» Ici se montre la patience des saints: ils gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus. »

À Dieu soit honneur, louange et gloire aux siècles des siècles!

\* \* \*

Dans la joie ou j'étais d'avoir découvert ces belles vérités, je brûlais du désir de les faire

connaître à d'autres, afin qu'ils pussent aussi se mettre à l'abri de la mort éternelle en profitant des mérites de Jésus-Christ.

Je me mis donc à vendre des ouvrages qui aident à ces recherches de la vérité. Sans expérience encore dans ce travail, mes débuts furent très pénibles. Je ne vendais guère que pour 3 fr. à 3. 50 par jour.

Mais quand j'eus été initié par un évangéliste expérimenté, j'arrivai à vendre pour 12 à 15 fr. par jour.

A Genève, où je fus ensuite appelé, j'eus le privilège, avec l'aide de mon épouse, de vendre pour environ 4000 fr. de ces ouvrages. La moyenne était de 25 à 30 fr. par jour.

A Paris, dans la banlieue, où je fis ce travail pendant quelques mois seulement, je pus vendre une moyenne de 15 à 20 fr. par jour.

Dans le Midi et à Lyon où je me suis consacré exclusivement à ce travail depuis 3 ans, le Seigneur m'a béni au delà de toute espérance.

Un pharmacien, à qui j'offre un de ces ouvrages, lui faisant remarquer son importance et ses avantages, me dit : Monsieur, pour tout ce qui est de ce domaine je m'en rapporte exclusivement à mon conducteur spirituel. — Oui, c'est très bien, lui répondis-je, mais encore faut-il savoir auparavant si votre conducteur a ses diplômes en la matière. Si un docteur me fait une ordonnance, je n'irai pas la remettre à un charlatan quelconque, voire même à un droguiste, mais je la confierai à un pharmacien qui sera capable de me la faire remplir.

N'en doit-il pas être de même à plus forte raison, pour le salut de notre âme, comme pour celui de notre corps ?

L'apôtre saint Paul ne nous dit-il pas dans sa 1<sup>re</sup> épître aux Thessaloniens, chapitre 5, verset 21. « Epreuvez toutes choses et retenez ce qui est bon ».

\* \* \*

Une dame à qui mon ouvrage plaît beaucoup voudrait me le prendre, elle hésite ; j'en découvre bientôt la raison. Son mari, qui se trouve dans une pièce voisine et qui a entendu de quoi il s'agit, crie, tempête et finalement arrive en trombe sur moi. A son air, j'ai pensé que j'allais passer un mauvais quart-d'heure. — Pardon, Monsieur, lui dis-je, si j'avais su en venant chez vous, vous mettre dans un tel état de sur-excitation, je me serais certainement abstenu. Je pensais au contraire venir vous apporter la

paix, si vous ne la possédez pas.

— Qu'est-ce que cela, me dit-il ?

— Un livre, monsieur.

— Combien coûte-t-il ?

— Tant.

Il m'en donne le prix et prend le livre.

— Merci bien. Au revoir, monsieur.

Prov. 15 : 1 : « Une réponse douce apaise la fureur. Mais une parole dure excite la colère ».

\* \* \*

Deux chimistes sont dans leur laboratoire.

— Nous sommes, me disent-ils, tout ce qu'il y a de plus matérialistes, nous décomposons tout, nous analysons tout.

— Ah ! oui, vraiment, alors vous devez pouvoir, en ce moment, décomposer et analyser ma pensée ?

\* \* \*

Une dame à qui j'offre la sainte Bible.

— Comment, Monsieur, osez-vous encore venir me parler de Dieu après les atrocités qui se commettent pendant cette terrible guerre ? (Ce sont les paroles que l'on entend sortir de la bouche de milliers de personnes.)

— Madame, ce n'est pas Dieu, qui a fait éclater cette guerre.

— Non, mais il aurait pu et il devait l'arrêter.

— Si les hommes avaient suivi le commandement de Dieu qui dit : « Tu ne tueras point, » ils ne seraient point en train de s'entr'égorger. On récolte toujours les fruits de ses propres inconséquences.

Je puis vous dire ceci, Madame, que malgré tout ce que vous pouvez penser et dire, en ce moment, Dieu vous aime, il vous aime quand même, il vous aime toujours.

Ces paroles la décidèrent à me prendre le saint livre.

On ne dit pas assez aux gens que Dieu les aime.

\* \* \*

— Moi, me dit un monsieur, je ne crois qu'à ce que je vois.

— Avez-vous vu votre cervelle ?

— Non.

— Alors vous n'avez pas de cervelle ? Avez-vous déjà vu New-York ?

— Non.

— Alors New-York n'existe pas ?

Ce n'est pas parce que nous voulons que Dieu n'existe pas, que cela est ainsi.

Si Dieu existe, nous ne pouvons pas, par nos idées ou nos caprices, éviter son jugement.



Et le fait, qu'en ce moment, je puis dans ma faible cervelle, arranger des mots les uns à la suite des autres, former des phrases et par l'organe de la parole aller toucher le tympan de votre oreille et ainsi illustrer dans votre pensée ce qui se passe en moi, n'est-ce pas là un miracle suffisant pour nous faire réfléchir et en conclure, que nous sommes des êtres raisonnables et que par conséquent, après la mort suivra le jugement au dernier jour ?

\* \* \*

Combien de fois, dans ces visites, n'ai-je pas eu l'occasion de consoler, d'encourager, de prier avec des veuves, des orphelins, des personnes en détresse et d'autres couchées sur un lit de maladie et de douleur, et ainsi fait la glorieuse expérience de Proverbes 11 : 25 :

« L'âme bienfaisante sera rassasiée,  
Et Celui qui arrose sera lui-même arrosé. »

\* \* \*

Jeune homme, jeune fille, qui avez accepté par grâce le salut en Jésus-Christ, vous devez vous sentir poussés par reconnaissance et par amour pour Dieu et votre prochain, car c'est là le signe de la véritable marque du salut, à vous consacrer à cette branche de son œuvre.

N'hésitez pas, vous êtes assurés du succès, parce que notre sœur White nous dit dans les *Témoignages* :

« Dans le temps de la fin, nos ouvrages et nos imprimés seront répandus dans le monde, comme les feuilles des arbres tombent en automne. »

Ecrivez-nous aujourd'hui (ne remettez pas à demain ; le temps est court) en faisant part de votre intention à M. N. Bocage, 15, rue des Chartreux, Marseille.

Nous vous mettrons au courant et ferons tout ce qui dépendra de nous pour vous faciliter ce travail.

N. BOCAGE.

## NÉCROLOGIES

L'ÉGLISE de Genève a le pénible devoir d'annoncer aux frères et sœurs le décès de sœur

**Hélène Légeret**

survenu à Gland le 17 mars.

Sœur Légeret était âgée de 54 ans. Elle avait accepté les vérités adventistes à Coppet, il y a dix ans, au cours de réunions tenues sous la

tente par les frères O. Meyer et M. Raspal. Ces vérités lui étaient si chères qu'elle prit dès ce moment une part très active dans le travail missionnaire. Rattachée à l'église de Genève, elle y fit sentir une influence bénie par son amour pour son Sauveur et sa chaude affection. Minée d'un mal qui ne pardonne pas, elle était venue au sanatorium en 1917, et c'est là qu'elle vient de mourir après 22 mois de grandes souffrances. Pendant son séjour au sanatorium elle fut en bénédiction à tous ceux qui l'entouraient : elle y avait appris, disait-elle, à mieux aimer, et elle y répandit le doux parfum de l'amour. La venue de Jésus-Christ et les progrès de l'œuvre faisaient le fonds de toutes ses conversations.

A l'ensevelissement, frère J. Rey retraça la vie de notre sœur, et apporta aux parents et amis les consolations de l'Évangile en prenant pour texte Ecclésiaste 7 et Esaïe 57.

Au nom de l'église de Genève, nous exprimons ici toute notre reconnaissance à la direction du sanatorium et à toutes ses gardes-malades pour le dévouement et l'affection qu'elles ont témoignés à notre sœur pendant ses longs mois de maladie.

A. GUENIN sec.

L'ÉGLISE de la Chaux-de-Fonds informe les frères et sœurs de la perte sensible qu'elle vient de faire en la personne de notre bien chère et regrettée sœur

**Laure Guy-Robert**

décédée le 10 janvier, à un moment où rien ne faisait prévoir un dénouement fatal aussi subit. Elle était l'épouse aimée de notre frère Polybe Guy, trésorier d'Eglise.

Sœur Guy avait accepté les vérités de notre Message depuis une trentaine d'années ; elle demeura en toutes circonstances fermement attachée à la Parole, qui était sa joie, sa consolation et sa suprême espérance ; aussi ces quelques années de sa vie furent-elles bénies et fécondes en expériences chrétiennes. Le prochain retour en gloire de notre Seigneur fut ce que notre sœur attendait et souhaitait avec le plus d'ardeur.

A l'ensevelissement, frère U. Augsbourger exprima l'assurance que notre sœur s'était endormie dans la paix de son Sauveur ; puis, démontrant la fragilité de notre vie, il exhorta les personnes présentes à se tenir prêtes à tout instant.

Nous présentons à la famille si douloureuse-

ment éprouvée, et plus spécialement à notre frère Polybe Guy et à ses deux fils, notre vive sympathie.

Pour l'église de la Chaux-de-Fonds,

M. MAGNIN-HUGUENIN

L'église de Vevey a le regret d'annoncer le décès de sœur

**Augustine Morel-Mouron**

survenu à Chardonne s/ Vevey le dimanche 23 février.

Sœur Morel avait embrassé le message à la suite des efforts du frère Charles Augsbourger et de sœur Bourquin et fut baptisée par frère Tièche le 2 juillet 1904.

Depuis ce moment, elle fut fidèle à son Dieu; elle s'endormit dans la paix de son Sauveur après quelques jours de maladie.

Au domicile mortuaire le soussigné prononça des paroles de consolation de l'Écriture.

Nous renouvelons ici notre sympathie chrétienne aux membres de sa famille.

O. MEYER.

Nîmes, le 17 mars 1919.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse, que nous faisons part à nos frères et sœurs de la perte douloureuse que nous venons d'éprouver en la personne de notre jeune sœur en la foi,

**Mélina Alzas**

Trois jours seulement suffirent à l'implacable grippe pour la ravir à notre affection.

Cette chère amie avait accepté avec joie les vérités de ce dernier message. Depuis quelques semaines, nous avions le bonheur de la voir à nos réunions du Sabbat. Elle était si heureuse dans la perspective de son prochain baptême!

Son plan bien arrêté était d'aller à Gland suivre le cours de gardes-malades, afin de se rendre plus utile à son prochain. Sa devise était: « Vivre pour servir. » Elle possédait une foi vivante et sincère ainsi que la joie de son salut.

Au domicile mortuaire et au cimetière, le soussigné fit l'éloge de sa foi et adressa des paroles de consolation à la famille affligée.

Puisse le Seigneur consoler nos cœurs meurtris!

Pour le groupe de Nîmes,

JOSEPH MONNIER.

## RAPPORT DES COLPORTEURS

JANVIER 1918

	Ouvriers	Heures	Vente	Valeur
Suisse . . .	4	562	585	1384.05
Espagne . .	15	1686	881	4081.40
Portugal . .	2	159	27	191.60
	21	2407	1493	5657.05
Janvier 1917	18	1667	1574	5627.10

## Aux églises de France et d'Algérie

*Depuis un an la Conf. du Léman a organisé un fonds pour faire soigner gratuitement à Gland ses malades. Ce fonds a déjà permis à plusieurs personnes de faire un séjour au Sanatorium et d'y recouvrer la santé. Les églises de la Suisse Romande entretiennent leur fonds par des cotisations régulières et des dons.*

*Nos églises de France et d'Algérie seront heureuses, sans doute, de créer un fonds analogue pour venir en aide à leurs malades. C'est une nécessité urgente, un devoir impérieux, en même temps qu'un privilège inestimable.*

*En attendant nos prochaines assemblées générales, où la question pourra être étudiée sous toutes ses faces, le bureau de Paris recevra avec reconnaissance tous les dons qui lui seront adressés à cet effet. Prière de bien spécifier qu'il s'agit de contribuer au fonds des malades.*

*Le Secrétaire de l'Union Latine,*

ALFRED VAUCHER.

**Vient de paraître :**

## Vers la Paix Universelle

par Jean Vuilleumier. Brochure de 112 pages, bien illustrée.

L'auteur expose les origines de la grande guerre et montre, à la lumière de la parole prophétique, l'aboutissement de l'histoire du monde. Prix : fr. 2.50, port en sus (0.05 pour la Suisse, 0.25 pour les autres pays). Adresser commandes à Soc. de Traités, Gland (Vaud, Suisse).

## LES SIGNES DES TEMPS, N° 3

(édition française)

SOMMAIRE :

Notre force est faiblesse . . . . .	L. Bénèzet
Un message aux Français . . . . .	S. Armengaud
Pouvons-nous connaître l'avenir ? . . . . .	M. Tièche
Les visions de l'apôtre Jean . . . . .	A. Vaucher
J'ai trouvé ! . . . . .	J. Curdy
Les décadences . . . . .	M. Tièche
L'unique moyen de salut . . . . .	J. Bureaud

L'exemplaire : fr. 0. 15. Le cent : fr. 12.—

Adresser commandes et mandats à M. L. P. Tièche, 1, rue Nicolas Roret, Paris 13<sup>e</sup>.

Le gérant : JULES ROBERT



# Rapport trimestriel des Ecoles du Sabbat de l'Union latine

4<sup>e</sup> trimestre 1918

Ecoles	Nombre de Membres	Fréquentation moyenne	Collectes pour les Missions	Ecoles	Nombre de membres	Fréquentation moyenne	Collectes pour les Missions
<b>Conférence du Léman</b>			Fr.	<b>Nord France</b>			Fr.
Aigle . . . . .	8	8	33.50	Amiens . . . . .	—	—	1.85
Bienne . . . . .	36	28	400.80	Denain * . . . . .	—	—	297.55
Bussigny . . . . .	9	9	36.40	Le Havre . . . . .	—	—	347.50
Chateau d'Ex . . . . .	18	13	32.70	Orléans . . . . .	—	—	—
Chaux-de-Fonds* . . . . .	110	83	1108.69	<b>Totaux</b>	—	—	646.90
Chippis . . . . .	—	—	2.—	<b>Italie</b>			
Genève . . . . .	78	44	222.15	Bari . . . . .	12	11	15.35
Gland . . . . .	56	38	182.72	Florence . . . . .	—	—	—
Lausanne . . . . .	94	56	226.45	Gênes . . . . .	—	—	—
Montreux . . . . .	6	5	25.85	Gravina . . . . .	—	—	—
Moudon . . . . .	2	2	12.50	Montaldo-Bormida . . . . .	7	7	22.—
Neuchâtel . . . . .	24	15	107.25	Pise . . . . .	11	10	13.45
Nyon . . . . .	11	8	36.60	Torre-Pellice . . . . .	17	9	8.40
Payerne . . . . .	8	5	19.85	<b>Totaux</b>	47	37	59.20
Ropraz . . . . .	4	4	32.—	<b>Espagne</b>			
Ste-Croix . . . . .	—	—	—	Alicante . . . . .	12	16	13.60
St-Imier . . . . .	30	20	54.60	Barcelone . . . . .	46	33	247.10
Saxon . . . . .	4	3	—	Carthagène . . . . .	10	13	26.25
Sion . . . . .	9	9	26.70	Castellon . . . . .	20	15	—
Tramelan . . . . .	40	27	117.—	Jérica . . . . .	13	10	62.70
Val de Travers . . . . .	—	—	16.—	Murcia . . . . .	12	12	—
Vallorbe . . . . .	4	4	12.—	Pueblo-Seco . . . . .	20	20	—
Vevey . . . . .	—	—	15.—	Tarrasa . . . . .	20	18	72.65
Vouvry . . . . .	—	—	—	Valencia . . . . .	9	8	13.30
Yverdon . . . . .	20	12	74.55	Isolés . . . . .	8	8	56.55
Conférence . . . . .	—	—	2.85	<b>Totaux</b>	170	153	492.15
<b>Totaux</b>	571	393	2798.16	<b>Portugal</b>			
<b>Conférence française</b>				Lisbonne . . . . .	63	34	150.50
Anduze . . . . .	4	4	—	Porto . . . . .	10	9	33.30
Avignon . . . . .	—	—	46.40	<b>Totaux</b>	73	43	183.80
Besançon . . . . .	8	8	24.30	<b>Algérie</b>			
Branges . . . . .	12	12	56.75	Alger . . . . .	15	11	118.05
Brignon-Moussac . . . . .	14	12	73.—	Constantine . . . . .	—	—	71.15
Grenoble . . . . .	—	—	—	Mostaganem . . . . .	26	16	59.55
Lacaze-Pierreségade . . . . .	26	23	79.55	Oran . . . . .	15	12	48.20
Lasalle . . . . .	12	8	22.50	Relizane . . . . .	15	10	56.85
Lyon . . . . .	8	8	31.35	<b>Totaux</b>	71	49	353.80
Marseille . . . . .	22	17	107.45	<b>Résumé</b>			
Montbéliard-Pays . . . . .	8	8	104.—	Conférence du Léman	571	393	2798.16
Montélimar . . . . .	—	—	14.—	Conférence française	160	134	719.90
Montpellier . . . . .	13	8	23.75	District de Paris . . . . .	38	23	272.35
Nîmes . . . . .	—	—	27.80	Nord France . . . . .	—	—	646.90
St-Hippolyte-du-Fort . . . . .	9	8	12.15	Italie . . . . .	47	37	59.20
Valence . . . . .	19	13	67.80	Espagne . . . . .	170	153	492.15
Vauvert . . . . .	—	—	6.10	Portugal . . . . .	73	43	183.80
Isolés . . . . .	5	5	23.—	Algérie . . . . .	71	49	353.80
<b>Totaux</b>	160	134	719.90	<b>Totaux</b>	1130	832	5526.26
<b>District de Paris</b>							
Paris, Rive droite . . . . .	38	23	124.—				
Paris, Rive gauche . . . . .	—	—	132.85				
Versailles . . . . .	—	—	15.50				
<b>Totaux</b>	38	23	272.35				

\* 2 trimestres

\* 1915 à 1918

# Rapport trimestriel des églises

Eglises	Mem- bres	Admissions Bap- têmes	Votes	Dîmes	Offrandes hebdoma- daires	Dons des Ecoles du Sabbat	Dons de tin d'année	Total des Dons	Moyenne d. dons p. sem. et par mem- bre
<b>CONFÉRENCE du LÉMAN</b>									
Bienne	53	1	1	1281.40	117.25	400.89	912. —	1430.05	2.07
Chaux-de-Fonds	114	—	—	3820.20	20. —	1108.69	1406.81	2535.50	1.71
Genève	168	—	1	3676.85	83.50	222.15	1710.85	2016.50	— .92
Gland	102	—	—	4190.72	55.20	182.72	1274.67	1512.59	1.14
Lausanne-Bussigny	132	—	1	3314.58	114.10	262.85	1131.40	1508.35	— .88
Montreux	8	—	—	441. —	—	25.85	1110. —	1135.85	10.92
Moudon-Payerne-Ropraz	18	—	—	244.50	3. —	64.35	65. —	132.35	— .56
Neuchâtel	38	—	—	3376. —	122.35	107.25	4425. —	4654.60	9.42
St Imier	40	—	—	603.05	47.20	54.60	251. —	352.80	— .68
Tramelan	37	—	—	2231.40	42.25	117. —	658. —	817.25	1.70
Valais	19	—	—	859.25	18.40	28.70	136. —	183.10	— .74
Val de Travers	7	—	—	110.15	18.05	16. —	46.60	80.65	— .88
Vevey	13	—	—	307.45	11.05	15. —	106. —	132.05	— .78
Yverdon	37	—	—	847.91	279.25	74.55	375.05	728.85	1.51
Conférence	52	—	—	1536.40	36.15	117.65	448.25	602.05	— .89
Totaux	838	1	3	26770.86	967.75	2798.16	14056.63	17822.54	1.64
4e trimestre 1917	801	2	3	22694.04	851.65	1920.11	10699.45	13471.21	1.29
<b>CONFÉRENCE FRANÇAISE</b>									
Anduze	11	—	—	22.60	—	—	59.15	59.15	— .40
Besançon	7	—	—	810.70	—	24.30	333. —	357.30	3.92
Branges	20	—	—	566.20	—	56.75	155. —	211.75	— .80
Brignon	14	—	—	667. —	—	73. —	160. —	233. —	1.28
Grenoble	8	—	—	49. —	30.50	—	16. —	46.50	— .44
Lacaze-Pierreségade	27	—	—	1783.25	1105. —	79.55	1305. —	2489.55	7.12
Lasalle	12	—	—	175.80	7.55	22.50	60.50	90.55	— .56
Lyon	21	—	—	398.25	4.60	31.35	116. —	151.95	— .56
Marseille	27	—	1	1146.70	5. —	107.45	407.50	519.95	1.48
Montbéliard-Pays	22	—	—	427. —	20. —	104. —	195. —	319. —	1.12
Montpellier	22	—	—	309.65	—	25.75	264. —	289.75	1. —
Nîmes	7	—	—	163.40	—	27.80	150. —	177.80	1.96
St Hippolyte-du-Fort	12	—	—	83. —	—	12.15	70. —	82.15	— .52
Valence	29	2	—	1216.40	—	67.80	708.50	776.30	2.04
Vauvert	11	—	—	110. —	13. —	6.10	90.25	109.35	— .76
Assemblée de Nîmes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conférence	27	1	—	227.50	64. —	73.40	14. —	151.40	— .28
Totaux	277	3	1	8156.25	1249.65	711.90	4103.90	6065.45	1.68
4e trimestre 1917	266	3	—	5491.30	360. —	419.20	3188.70	3967.90	1.15
<b>DISTRICT de PARIS</b>									
Paris Rive gauche	58	—	—	2281.35	—	132.85	842.20	975.05	1.28
Paris Rive droite	57	—	—	2348.20	—	124. —	837.75	961.75	1.28
Versailles	12	—	—	267.50	—	15.50	160. —	175.50	1.12
Totaux	127	—	—	4897.05	—	272.35	1839.95	2112.30	1.28
4e trimestre 1917	112	5	—	4552.65	—	245.25	1684.90	1930.15	1.24
<b>NORD FRANCE</b>									
Amiens	10	—	—	50. —	5. —	1.85	—	6.85	— .52
Denain. *	8	—	—	1771.55	—	297.55	255.15	552.70	1.32
Le Havre	10	—	—	2062.35	23.55	347.50	2045. —	2416.05	18.50
Champ	7	—	—	35. —	—	—	—	—	—
Totaux	35	—	—	3918.90	28.55	646.90	2300.15	2975.60	6.54
4e trimestre 1917	37	—	—	1932.20	—	32.10	1105. —	1137.10	2.36



## de l'Union latine (4<sup>e</sup> trimestre 1918)

Eglises	Mem- bres	Admissions		Dîmes	Offrandes hebdoma- daires	Dons des Ecoles du Sabbat	Dons de fin d'année	Total des Dons	Moyenne d. dons p. sem. et par mem- bre
		Bap- têmes	Votes						
<b>ITALIE</b>									
Bari . . . . .	12	2	—	252.80	—.—	15.35	—.—	15.35	— .08
Florence . . . . .	12	—	—	419.60	—.—	—.—	38.—	38.—	— .24
Gènes . . . . .	12	—	—	40.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Gravina . . . . .	14	1	—	105.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Montaldo-Bormida . . . . .	12	—	—	15.—	22.—	—.—	22.35	44.35	— .28
Pise . . . . .	15	—	—	79.50	3.95	13.45	22.70	40.10	— .20
Torre-Pellice . . . . .	20	—	—	257.80	17.85	8.40	88.—	114.25	— .44
Champ . . . . .	13	—	—	373.45	—.—	—.—	10.—	10.—	— .04
Totaux	110	3	—	1543.15	43.80	37.20	181.05	262.05	— .20
4e trimestre 1917	114	—	—	693.90	71.05	58.55	91.25	220.85	— .15
<b>ESPAGNE</b>									
Alicante-Elche . . . . .	17	4	—	112.25	—.—	13.60	15.35	28.95	— .12
Barcelone . . . . .	83	10	—	1858.75	18.25	247.10	320.70	586.05	— .52
Carthagène . . . . .	9	—	—	102.25	—.—	26.25	97.65	123.90	1.04
Jérica . . . . .	17	—	—	21.75	—.—	62.70	59.50	122.20	— .56
Murcia . . . . .	6	—	—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Tarrasa . . . . .	12	1	—	76.65	—.—	72.65	59.—	131.65	— .92
Valencia . . . . .	11	—	—	90.80	—.—	13.30	—.—	13.30	— .08
Champ . . . . .	35	5	—	523.45	—.—	56.55	68.50	125.05	— .24
Totaux	190	20	—	2785.90	18.25	492.15	620.70	1131.10	— .45
4e trimestre 1917	172	—	—	3945.80	451.90	404.76	—.—	856.66	— .38
<b>PORTUGAL</b>									
Lisbonne . . . . .	81	—	—	1021.60	—.—	150.—	670.—	820.—	— .76
Porto . . . . .	20	—	—	280.—	—.—	33.30	178.80	212.10	— .80
Totaux	101	—	—	1301.60	—.—	183.30	848.80	1032.10	— .76
4e trimestre 1917	96	2	3	646.10	—.—	114.50	421.—	535.50	— .43
<b>ALGÉRIE</b>									
Alger . . . . .	30	2	—	704.40	17.50	118.05	710.—	845.55	3.24
Constantine . . . . .	2	—	—	641.35	124.60	71.15	145.—	340.75	12.72
Mostaganem . . . . .	14	2	—	625.—	—.—	59.55	156.—	215.55	1.16
Oran . . . . .	10	—	—	846.95	—.—	48.20	72.20	120.40	— .92
Relizane . . . . .	12	—	—	3037.05	—.—	56.85	394.65	451.50	2.96
Totaux	68	4	—	5854.75	142.10	353.80	1477.85	1973.75	2.60
4e trimestre 1917	66	—	—	5392.05	10.—	263.—	1209.70	1482.70	1.68
<b>RÉSUMÉ</b>									
Conférence du Léman . . . . .	838	1	3	26770.86	967.75	2798.16	14056.63	17822.54	1.64
Conférence française . . . . .	277	3	1	8156.25	1249.65	711.90	4103.90	6065.45	1.68
District de Paris . . . . .	127	—	—	4897.05	—.—	272.35	1839.95	2112.30	1.28
Nord France . . . . .	35	—	—	3918.90	28.55	646.90	2300.15	2975.60	4.34
Italie . . . . .	110	3	—	1543.15	43.80	37.20	181.05	262.05	— .20
Espagne . . . . .	190	20	—	2785.90	18.25	492.15	620.70	1131.10	— .48
Portugal . . . . .	101	—	—	1301.60	—.—	183.30	848.80	1032.10	— .76
Algérie . . . . .	68	4	—	5854.75	142.10	353.80	1477.85	1973.75	2.23
Totaux	1746	31	4	55228.46	2450.10	5495.76	25429.03	33374.89	1.48
4e trimestre 1917	1666	12	6	45348.04	1744.60	3457.47	18400.—	23602.07	1.09



## Rapport annuel des églises

Eglises	Mem- bres	Admissions		Dîmes	Offrandes hebdoma- daires	Dons des Ecoles du Sabbat	Dons de fin d'année	Total des Dons	Moyenne d. dons p. sem. et par mem- bre
		Bap- têmes	Votes						
<b>CONFÉRENCE du LÉMAN</b>									
Bienne . . . . .	53	4	1	4761.30	351.90	1087.95	912.—	2351.85	— .86
Chaux-de-Fonds . . . . .	114	14	1	14762.90	119.60	2213.09	1406.81	3739.50	— .63
Genève . . . . .	168	7	2	11845.95	173.75	701.85	1710.85	2586.45	— .30
Gland . . . . .	102	5	—	12508.02	230.21	720.63	1422.67	2373.51	— .45
Lausanne-Bussigny . . . . .	132	8	3	12244.46	997.38	956.05	1131.40	3084.83	— .45
Montreux . . . . .	8	2	—	2471.65	46.35	162.55	1110.—	1318.90	3.17
Moudon-Payerne-Ropraz . . . . .	18	4	—	863.10	9.—	267.65	65.—	341.65	— .36
Neuchâtel . . . . .	38	—	—	12520.40	402.70	417.40	4425.—	5245.10	2.65
St Imier . . . . .	40	1	—	4028.60	303.43	234.—	251.—	788.43	— .38
Tramelan . . . . .	37	1	—	5900.77	165.75	417.85	658.—	1241.60	— .64
Valais . . . . .	19	2	—	2798.75	132.75	177.90	136.—	446.65	— .45
Val de Travers . . . . .	7	—	—	132.25	18.05	16.—	46.60	80.65	— .22
Vevey . . . . .	13	—	—	954.72	47.20	65.85	106.—	219.05	— .33
Yverdon . . . . .	37	8	—	3000.81	354.25	305.60	375.05	1034.90	— .54
Conférence . . . . .	52	13	—	4643.15	5680.65	670.27	475.25	6826.17	2.52
<b>Totaux</b>	<b>838</b>	<b>69</b>	<b>7</b>	<b>93436.83</b>	<b>9032.97</b>	<b>8414.64</b>	<b>14231.63</b>	<b>31679.24</b>	<b>— .73</b>
<b>Exercice 1917</b>	<b>801</b>	<b>50</b>	<b>18</b>	<b>75129.63</b>	<b>3435.28</b>	<b>7694.61</b>	<b>12857.34</b>	<b>23987.23</b>	<b>— .58</b>
<b>CONFÉRENCE FRANÇAISE</b>									
Anduze . . . . .	11	—	—	364.80	—.—	13.—	83.15	96.15	— .17
Besançon . . . . .	7	—	—	2064.15	—.—	97.50	333.—	430.50	1.18
Branges . . . . .	20	—	—	1595.20	—.—	221.15	155.—	376.15	— .36
Brignon . . . . .	14	—	—	1847.—	—.—	159.—	160.—	319.—	— .44
Grenoble . . . . .	8	—	—	173.—	104.85	—.—	16.—	120.85	— .30
Lacaze-Pierreségade . . . . .	27	—	—	5297.85	1735.50	288.10	1305.—	3328.60	2.37
Lasalle . . . . .	12	—	—	988.10	33.05	90.90	60.50	184.45	— .30
Lyon . . . . .	21	—	—	1330.45	55.40	150.40	136.—	341.80	— .31
Marseille . . . . .	27	3	2	3819.30	20.—	354.—	407.50	781.50	— .56
Montbéliard-Pays . . . . .	22	—	—	1951.10	84.—	116.75	195.—	395.75	— .35
Montpellier . . . . .	22	1	—	791.35	6.50	75.90	269.—	351.40	— .32
Nîmes . . . . .	7	—	—	163.40	—.—	27.80	150.—	177.80	— .49
St Hippolyte-du-Fort . . . . .	12	—	—	558.—	—.—	49.80	70.—	119.80	— .19
Valence . . . . .	29	5	—	4753.95	438.20	129.60	708.50	1276.30	— .85
Vauvert . . . . .	11	2	—	2771.—	82.65	75.65	110.25	268.55	— .47
Assemblée de Nîmes . . . . .	—	—	—	—.—	3472.95	313.90	—.—	3786.85	— .—
Conférence . . . . .	27	1	—	1007.50	89.50	171.50	14.—	275.—	— .20
<b>Totaux</b>	<b>277</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>29476.15</b>	<b>6122.60</b>	<b>2334.95</b>	<b>4172.90</b>	<b>12630.45</b>	<b>— .87</b>
<b>Exercice 1917</b>	<b>266</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>17901.85</b>	<b>2697.85</b>	<b>1797.25</b>	<b>3214.70</b>	<b>7711.80</b>	<b>— .56</b>
<b>DISTRICT de PARIS</b>									
Paris Rive gauche . . . . .	58	1	—	8236.60	52.—	380.25	842.20	1274.45	— .38
Paris Rive droite . . . . .	57	10	—	6691.40	—.—	491.55	837.75	1329.30	— .44
Versailles . . . . .	12	—	—	844.50	—.—	114.—	160.—	274.—	— .43
<b>Totaux</b>	<b>127</b>	<b>11</b>	<b>—</b>	<b>15772.50</b>	<b>52.—</b>	<b>985.80</b>	<b>1839.95</b>	<b>2877.75</b>	<b>— .41</b>
<b>Exercice 1917</b>	<b>112</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>12071.65</b>	<b>—.—</b>	<b>930.37</b>	<b>1684.90</b>	<b>2615.27</b>	<b>— .45</b>
<b>NORD FRANCE</b>									
Amiens . . . . .	10	—	—	83.50	10.—	171.90	—.—	181.90	— .35
Denain* . . . . .	8	—	—	1771.55	—.—	297.55	255.15	552.70	— .33
Le Havre . . . . .	10	—	—	8255.40	55.60	992.45	2045.—	3093.05	4.02
Champ . . . . .	7	—	—	215.50	—.—	66.85	68.—	134.85	— .37
<b>Totaux</b>	<b>35</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>10325.95</b>	<b>65.60</b>	<b>1528.75</b>	<b>2368.15</b>	<b>3962.50</b>	<b>1.63</b>
<b>Exercice 1917</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>6441.50</b>	<b>—.—</b>	<b>355.35</b>	<b>1128.—</b>	<b>1483.35</b>	<b>— .77</b>

\* 1915 à 1918

# de l'Union latine (Exercice 1918)

Eglises	Mem- bres	Admissions Bap- têmes	Votes	Dîmes	Offrandes hebdoma- daires	Dons des Ecoles du Sabbat	Dons de fin d'année	Total des Dons	Moyenne d. dons p. sem. et par mem- bre
<b>ITALIE</b>									
Bari . . . . .	12	5	—	687.40	—.—	45.75	—.—	45.75	— .07
Florence . . . . .	12	1	—	419.60	—.—	—.—	38.—	38.—	— .06
Gênes . . . . .	12	—	—	40.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Gravina . . . . .	14	—	—	328.60	—.—	34.25	—.—	34.25	— .04
Montaldo-Bormida . . . . .	12	—	—	60.—	51.—	29.90	37.35	118.25	— .18
Pise . . . . .	15	—	—	245.—	18.60	41.65	22.70	82.95	— .10
Torre-Pellice . . . . .	20	—	—	522.10	140.90	35.75	88.—	264.65	— .25
Champ . . . . .	13	—	—	678.45	17.—	—.—	10.—	27.—	— .03
Totaux	110	6	—	2981.15	227.50	187.30	196.05	610.85	— .10
Exercice 1917	114	4	—	2590.54	222.—	290.19	103.45	615.64	— .10
<b>ESPAGNE</b>									
Alicante-Elche . . . . .	17	4	—	385.—	—.—	52.80	16.35	69.15	— .07
Barcelone . . . . .	83	10	—	6501.60	640.25	1165.40	320.70	2126.35	— .49
Carthagène . . . . .	9	—	—	367.55	—.—	93.55	97.65	191.20	— .40
Jérica . . . . .	17	—	—	95.95	1.—	119.19	59.50	179.69	— .20
Murcia . . . . .	6	—	—	5.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
Tarrasa . . . . .	12	1	—	341.10	57.—	260.05	69.—	386.05	— .61
Valencia . . . . .	11	—	—	326.50	—.—	45.65	—.—	45.65	— .08
Champ . . . . .	35	5	—	2974.10	25.85	242.10	68.50	336.45	— .18
Totaux	190	20	—	10996.80	724.10	1978.74	631.70	3334.54	— .33
Exercice 1917	172	8	1	10259.87	625.30	1418.65	65.50	2109.45	— .24
<b>PORTUGAL</b>									
Lisbonne . . . . .	81	10	—	3165.10	—.—	507.50	1108.—	1615.50	— .38
Porto . . . . .	20	—	2	1024.65	—.—	153.70	178.80	332.50	— .31
Totaux	101	10	2	4189.75	—.—	661.20	1286.80	1948.—	— .37
Exercice 1917	96	8	3	2803.95	—.—	480.50	421.—	901.50	— .18
<b>ALGÉRIE</b>									
Alger . . . . .	30	2	—	2025.35	44.30	457.10	720.—	1221.40	1.17
Constantine . . . . .	2	—	—	1068.05	316.90	106.15	145.—	568.05	5.46
Mostaganem . . . . .	14	2	—	1521.25	42.85	115.80	156.—	314.65	— .43
Oran . . . . .	10	—	—	1376.75	—.—	156.95	72.20	229.15	— .44
Relizane . . . . .	12	—	—	3182.75	42.75	98.10	394.65	535.50	— .85
Totaux	68	4	—	9174.15	446.80	934.10	1487.85	2868.75	— .79
Exercice 1917	68	7	2	8016.20	119.15	1012.—	1209.70	2340.85	— .66
<b>RÉSUMÉ</b>									
Conférence du Léman . . . . .	838	69	7	93436.83	9032.97	8414.64	14231.63	31679.24	— .73
Conférence française . . . . .	277	12	2	29476.15	6122.60	2334.95	4172.90	12630.45	— .87
District de Paris . . . . .	127	11	—	15772.50	52.—	985.80	1839.95	2877.75	— .41
Nord France . . . . .	35	—	—	10325.95	65.60	1528.75	1368.15	2962.50	1.63
Italie . . . . .	110	6	—	2981.15	227.50	187.30	196.05	610.85	— .10
Espagne . . . . .	190	20	—	10996.80	724.10	1978.74	620.70	3323.54	— .33
Portugal . . . . .	101	10	—	4189.75	—.—	661.20	1286.80	1948.—	— .37
Algérie . . . . .	68	4	—	9173.55	446.80	934.10	1487.85	2868.75	— .79
Totaux	1746	132	9	176153.28	16671.57	17025.48	25204.03	58901.08	— .65
Exercice 1917	1666	101	29	135215.19	7099.58	13980.92	20684.59	41765.09	— .48

# Rapport trimestriel des Sociétés Missionnaires de l'Union latine (4<sup>e</sup> trim. 1918)

Nom des Sociétés	Rapports rendus	Visites mission.	Etudes bibliques	Lettres écrites	Lettres reçues	Livres vendus	Livres prêtés ou don.	Traités vendus	Traités prêtés ou donnés	Journaux donnés	Journaux vendus	Abonnem. obtenus	Abonnem. collectifs	Recettes nettes
<b>Conférence du Léman</b>														
Aigle	5	8	15	5	—	—	7	2	13	35	40	1	50	18.—
Bienne	5	15	40	9	4	—	2	—	1558	—	65	2	100	234.12
Chateau-d'Œx	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	14.20
Chaux-de-Fonds	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	220	116.60
Etoy	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	15.15
Genève	4	10	2	—	—	—	4	70	60	57	20	—	215	—
Gland	9	18	20	25	19	1	8	1	73	783	—	6	350	100.25
Lausanne	29	185	36	76	25	8	19	66	182	505	123	26	300	191.—
Le Locle	2	30	15	3	4	—	4	—	10	84	132	3	40	16.85
Montreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—
Morges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	6.50
Moudon	—	2	3	—	—	—	3	—	—	15	—	—	5	—
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	260	—
Payerne	—	—	—	—	—	—	2	—	—	11	29	—	15	18.40
Rolle	—	4	—	—	—	—	3	2	2	50	4	—	20	7.75
St-Imier	8	15	22	3	—	—	—	—	30	—	230	3	164	76.65
Tramelan	3	5	—	1	1	—	1	—	3	6	4	1	46	38.85
Valais	4	—	2	1	1	3	2	5	26	9	37	—	30	51.95
Vallorbe	—	—	—	—	3	—	—	—	—	30	90	—	40	12.90
Vevey	—	—	—	4	—	—	2	—	5	60	—	—	50	30.10
Yverdon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	—
<b>Totaux</b>	<b>69</b>	<b>292</b>	<b>157</b>	<b>127</b>	<b>57</b>	<b>12</b>	<b>57</b>	<b>146</b>	<b>1962</b>	<b>1650</b>	<b>779</b>	<b>42</b>	<b>2095</b>	<b>949.27</b>
<b>Conférence française</b>														
Anduze	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25	34.70
Besançon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25	9.55
Branges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	—	—	15	—
Brignon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	56.55
Grenoble	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9.60
Lacaze-Pierreségade	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	27.35
Lasalle	4	12	9	—	—	—	5	3	4	10	—	—	40	27.30
Lyon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—
Marseille	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	225	154.25
Montbéliard Pays	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	125	29.10
Montpellier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	25.—
St-Hippolyte-du-Fort	5	50	14	5	3	—	3	4	27	16	58	—	40	22.80
Valence	5	—	4	7	3	2	2	34	4	55	101	8	70	78.25
Vauvert	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64	32.80
Conférence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	<b>14</b>	<b>62</b>	<b>27</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>111</b>	<b>159</b>	<b>8</b>	<b>714</b>	<b>507.25</b>
<b>District de Paris</b>														
Paris R. droite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	300	137.05
Paris R. gauche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	200	85.70
Versailles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>500</b>	<b>222.75</b>
<b>Nord France</b>														
Le Havre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	19.25
Orléans	—	—	—	13	10	—	—	10	12	9	6	—	12	12.35
<b>Totaux</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>—</b>	<b>62</b>	<b>31.60</b>
<b>Espagne</b>														
<b>Portugal</b>														
Lisbonne	23	99	28	—	1	3	4	12	15	—	—	—	—	—
Porto	5	30	4	—	—	—	3	3	11	7	—	—	—	10.—
<b>Totaux</b>	<b>28</b>	<b>129</b>	<b>32</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>10.—</b>
<b>Algérie</b>														
Alger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	275	82.50
Constantine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mostaganem-Relizane	14	236	59	11	—	4	9	13	11	4	7	—	—	7.90
<b>Totaux</b>	<b>14</b>	<b>236</b>	<b>59</b>	<b>11</b>	<b>—</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>—</b>	<b>275</b>	<b>90.40</b>
<b>Résumé</b>														
Conférence du Léman	69	292	157	127	57	12	57	146	1962	1650	779	42	2095	949.27
Conférence française	14	62	27	12	6	2	10	41	35	111	159	8	714	507.25
District de Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	500	222.75
Nord France	—	—	—	13	10	—	—	10	12	9	6	—	62	31.60
Espagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	28	129	32	—	1	3	7	15	26	7	—	—	—	10.—
Algérie	14	236	59	11	—	4	9	13	11	4	7	—	275	90.40
<b>Totaux</b>	<b>190</b>	<b>1532</b>	<b>801</b>	<b>433</b>	<b>233</b>	<b>60</b>	<b>135</b>	<b>272</b>	<b>2339</b>	<b>2627</b>	<b>1976</b>	<b>94</b>	<b>3646</b>	<b>1811.27</b>